



NOTE D'INFORMATION

Chers parents,

Pour l'inscription de votre enfant au séjour enfance, vous devrez constituer son dossier. Pour cela, vous avez la possibilité de nous transmettre certains documents demandés, par mail à l'adresse suivante *en précisant dans l'objet « inscription séjour Toussaint »*: alsh.anet@dreux-agglomeration.fr

Les pièces à remplir pour constituer votre dossier d'inscription :

- ✓ Une fiche d'inscription famille/enfant
- ✓ Une fiche sanitaire
- ✓ Un règlement intérieur
- ✓ Une autorisation de photographie

Les documents à nous transmettre pour compléter votre dossier :

- ✓ Photocopie de l'avis d'imposition 2023
- ✓ Photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile et activités extrascolaires pour l'année 2023/2024
- ✓ Photocopies du carnet de vaccination
- ✓ Chèque(s) d'acompte
- ✓ Attestation CAF (VACAF et/ou quotient familial)
- ✓ Justificatif colos apprenantes (QPV, ZRR, Porteur de handicap, ASE, décrocheur scolaire, ...)

Les dossiers sont à retourner au plus tard le **18 octobre 2023**, à l'Accueil de loisirs d'Anet, à l'Agglomération de Dreux auprès du service EJF ou à la MSAP d'Anet.

En cas de non-retour dans les délais, la place sera réattribuée.

Contacts :

Audrey Bézard : alsh.anet@dreux-agglomeration.fr ou au : 06.30.13.90.39.

Cordialement.

Audrey Bézard
Directrice ALSH Anet Saussay Sorel-Moussel